

Politique familiale de Saint-Laurent
Plan d'action 2008-2010

Arrondissement de Saint-Laurent
Plan d'action famille

Version finale

Politique familiale de Saint-Laurent
Plan d'action 2008-2010

Plan d'action révisé

Domaine d'intervention	Nombre d'objectifs	Nombre de mesures
1. Habitation	5	12
2. La famille et la Sécurité	3	6
3. La circulation et le transport	4	16
4. Environnement et espaces verts	5	13
5. Les sports, le loisir et la culture	7	40
6. Les communications	2	5
7. Le développement social	3	9
TOTAL	29	101

**LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA
POLITIQUE FAMILIALE À SAINT-LAURENT
(extraits du livre blanc de 1998)**

- Reconnaître et promouvoir la famille comme cadre de vie qui motive les interventions de la municipalité.
- Développer une approche « qualité famille » dans l'ensemble des services et de l'administration municipale
- Favoriser la concertation et le partenariat avec le milieu.
- Privilégier l'information comme moyen d'intervention prioritaire et dynamique auprès des familles.

Politique familiale de Saint-Laurent

Plan d'action 2008-2010

Clientèles principalement visées

Familles de l'arrondissement

Jeunes avec projet famille

Familles immigrantes établies oui ou non dans l'arrondissement

Les non-résidents qui travaillent dans l'arrondissement ou qui y passent pour se rendre au travail

Les étudiants ou les travailleurs en résidence temporaire

Atouts stratégiques de l'arrondissement

- La **situation géographique** de Saint-Laurent facilite l'accès des résidents aux axes routiers majeurs.
- **Bassin d'emplois** (quantité, diversité et qualité).
- **Entretien modèle de la voie publique** (propreté, déneigement).
- **Sécurité** (paix sociale, corridors scolaires, patrouille de sécurité urbaine).
- **Parcs et espaces verts** : 17% des espaces des nouveaux développements (la Loi exige 10%).
- **Accessibilité** aux activités de la culture, des sports et des loisirs. (diversité, horaire et tarification)
- **Relation harmonieuse avec les partenaires du milieu communautaire et social** (richesse du milieu en termes de ressources et de diversité).
- **Harmonie sociale** dans un contexte de très grande diversité ethnoculturelle.

Les organismes partenaires impliqués en 2008-2010

COSSL, la table de concertation locale qui regroupe plus de 40 organismes et associations.
CSSS Bordeaux-Cartierville – Saint-Laurent.
Commission scolaire Marguerite-Bourgeois (CSMB).
Service de police de Montréal, PDQ 6 et 7 (SPM).
Service de prévention de l'incendie de Montréal (SPIM).
Office municipal d'habitation de Montréal (OHMM).
ROMEL (ressource technique en habitation).
Société de transport de Montréal (STM).
Centre des femmes de Saint-Laurent (TANDEM Saint-Laurent)
Direction de la santé publique de Montréal.
Développement économique Saint-Laurent / CLD Centre-ouest.
Ministère de l'immigration et des communautés culturelles
Service de la mise en valeur, du territoire et du patrimoine (bureau de solidarité 5000 logements)
Éco-quartier Saint-Laurent (CRABE)

Politique familiale de Saint-Laurent

Plan d'action 2008-2010

Introduction

Lorsqu'au début de l'année 2007, la Ville de Montréal a manifesté son désir de démarrer un processus de consultation visant à se doter d'une politique familiale, l'arrondissement Saint-Laurent a profité de cette occasion pour mettre à jour son plan d'action local tout en tenant compte des grandes priorités identifiées par la ville-centre.

Fort d'une expérience qui remonte à 1994, Saint-Laurent fait office de pionner dans le domaine des politiques familiales au Québec. Depuis l'adoption du premier livre blanc, de nombreuses actions ont été réalisées pour le bénéfice des familles laurentiennes. Conséquemment, depuis l'instauration du premier plan d'action local, les familles de Saint-Laurent ont pu bénéficier d'un soutien réel de la municipalité et ce dans plusieurs domaines dont voici quelques exemples :

- HABITATION (programme d'aide financière à la rénovation domiciliaire).
- DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (instauration du Programme HIBOU).
- LOISIR et CULTURE (amélioration des outils de tarification familiale).
- RELATIONS INTERCULTURELLES (adoption d'une politique d'intervention auprès des communautés culturelles).
- L'INFORMATION et LA CONCERTATION (distribution aux familles laurentiennes, d'une trousse d'information sur les différents programmes et services offerts par la Ville)
- LA SÉCURITÉ (création d'un comité de circulation, implantation des « corridors scolaires »).
- L'ENVIRONNEMENT (implantation du programme de récupération et de recyclage des déchets domestiques. Également, instauration d'une cueillette des déchets domestiques dangereux).
- MILIEU DE TRAVAIL (mise sur pied d'un programme d'aide aux employés).

La démarche entreprise depuis le mois de mars nous a permis d'inventorier, au niveau local, l'ensemble des orientations, des objectifs et des actions contenues dans divers projets en cours de développement. Grâce au dynamisme de notre arrondissement qui, s'est doté au fil des ans d'outils tels :

- **Bilan de situation** (2004) de Saint-Laurent en développement social,
- **Plan d'action triennal 2005-2007** en développement social
- **Planification stratégique 2007-2009** comportant 45 projets

l'exercice de mise à jour du plan d'action famille, s'est avéré particulièrement stimulant.

Le plan d'action famille 2008 - 2010 dont les éléments sont détaillés dans les pages qui suivent, fait état d'une réelle volonté des tous les intervenants municipaux à poursuivre sa démarche de soutien aux familles laurentiennes. Ce document présente les actions inhérentes à chacun des sept thèmes identifiés et considérés comme étant prioritaires pour notre territoire. Mentionnons qu'en avril dernier une journée de réflexion, regroupant plusieurs intervenants locaux issus du SPVM, de la STM, du Service de l'habitation de Montréal, du milieu communautaire laurentien ainsi que des représentants de plusieurs départements municipaux, a favorisé l'émergence de pistes d'actions concrètes dont plusieurs se retrouvent dans ce document. De plus c'est également au printemps qu'a été réalisée, auprès des représentants des organismes locaux et de la population en général, une consultation visant à obtenir une certaine validation en lien avec les grandes orientations ciblées pour ce nouveau plan triennal.

Politique familiale de Saint-Laurent Plan d'action 2008-2010

Portrait de l'évolution de la population laurentienne :

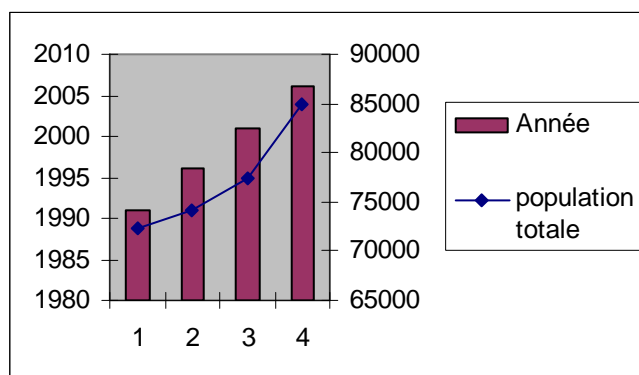
Le portrait de la communauté de Saint-Laurent constitué à partir des données du recensement de 2006, sera disponible à l'automne 2007 sur le site de Statistiques Canada. Par conséquent, le tableau présenté ci-dessous et les commentaires qui en découlent, tient compte des données tirées des recensements de 1991, 1996 et 2001.

Depuis 1991, la croissance de Saint-Laurent a été constante. Ainsi de 1991 à 1996 Saint-Laurent a connu une augmentation de 2,5 % de sa population. De 1996 à 2001 c'est un taux de 4,2 % qui a marqué cette période et plus récemment, les derniers chiffres du recensement de 2006, montrent la plus forte augmentation enregistrée sur l'île de Montréal soit un taux de croissance de l'ordre de 9,6%.

Au cours de la décennie de 1991 à 2001, le nombre de familles laurentiennes a connu une augmentation de 7,3% Toutefois, par rapport à la population totale, le pourcentage des familles est demeuré le même pour les trois précédents recensements soit : 26,5%.

Au chapitre de la langue on constate que, depuis 1991, le nombre de personnes dont la langue maternelle était soit le français ou l'anglais est décroissant et que plus de 45 % des laurentiens ont une langue maternelle autre que les langues officielles du Canada.

En ce qui a trait à l'âge, on constate une très faible variante au fil des ans. La majorité de la population locale, se situe dans la catégorie des 25-54 ans avec un pourcentage se situant autour de 42%. On remarquera également une légère progression du vieillissement de la population laurentienne : chez les plus de 75 ans, un écart de 2,2% entre 1991 et 2001 témoigne de ce fait. Il existe toutefois une constante pour l'ensemble de la population de plus de 65 ans ; cette catégorie d'âge pour représente environ 17 % des résidents.



Croissance de la population entre 1991 et 2006

Politique familiale de Saint-Laurent
Plan d'action 2008-2010

Tableau 1- Population

	1991	%	1996	%	2001	%
Population totale	72 402	-	74 240	-	77 391	-
Nombre de familles	19 220	26,5%	19 730	26,5%	20 640	26,6%
Nombre moyen de personnes dans les familles (couples mariés ou couples en union libre)	3,2	-	3,1	-	2,8	-
Nombre de familles monoparentales	3 115	4,3%	3 460	4,6%	3 500	4,5%
Revenus médian des familles comptant un couple	48 330	-	51 465	-	49 640	-
Langues maternelles - Français	27 105	37,4%	24 955	33,6%	24 520	31,7%
Langues maternelles - Anglais	20 875	28,8%	13 180	17,7%	12 810	16,5%
Langues maternelles - Autres	18 755	25,9%	31 785	42,8%	35 190	45,4%
Population non -immigrante	nd	-	38 450	51,7%	38 320	49,5%
Population immigrante	30 330	41,8%	34 250	46,1%	37 160	48,2%
Résidents non permanents	nd	-	1 060	1,4%	1 125	1,4%
Population 0- 14 ans	11 800	16,3%	12 525	16,8%	13 510	17,4%
Population 15 – 24 ans	9 935	13,7%	9 705	13 %	9 670	12,4%
Population 25- 54 ans	30 670	42,3%	31 465	42,3%	32 940	42,5%
Population 55- 64 ans	8 275	11,4%	7 725	10,4%	7 630	9,8%
Population 65 – 74 ans	7 090	9,7%	7 500	10,1%	7 100	9,1%
Population 75 et plus	4 545	6,2%	5395	7,2%	6 545	8,4%

Politique familiale de Saint-Laurent
Plan d'action 2008-2010

Tableau 2 – Habitation

	1991	%	1996	%	2001	%
Nbr total de logements	28 665		29 220		30 755	
Nombre de logements possédés	10 705	37,3%	11 330	38,7%	12 525	40,7%
Nombre de logements loués	17 970	62,6%	17 880	61,1%	18 240	59,3%
Nombre de logements construits avant 1991	-		-		28 250	91,8%
Nombre de logements construits avant 1946	2 350	8,2%	2 055	7%	nd	
Valeur moyenne des logements	nd		166 264 \$		182 259 \$	
Loyer mensuel brut (location)	nd		614 \$		646 \$	
Loyer mensuel brut (propriétaire)	nd		765 \$		828 \$	

1. Habitation

Objectif général

Favoriser une offre diversifiée de logements de qualité en fonction d'un développement durable, à proximité des services quotidiens, et en améliorer l'accès aux familles.

Objectifs spécifiques et actions

1.1 Maintenir et développer les programmes d'accès à la propriété individuelle et collective adaptés aux familles

- 1.1.1 Appuyer les demandes de la Ville en vue de créer des programmes d'accès à la propriété pour les familles.
- 1.1.2 Encourager la création de coopératives sur le territoire.

1.2 Favoriser et promouvoir un développement résidentiel durable répondant aux besoins des familles

- 1.2.1 Inciter les propriétaires et les promoteurs privés et communautaires à offrir de nouveaux projets résidentiels créatifs dont l'architecture favoriserait l'implantation des familles (avec, par exemple, l'accès à un terrain ou à une terrasse).
- 1.2.2 Permettre la densité résidentielle près des grands équipements collectifs.
- 1.2.3 Faciliter l'accès aux services de proximité.
- 1.2.4 Maintenir la réglementation visant à améliorer la qualité des projets résidentiels pour les familles.
- 1.2.5 Favoriser l'aménagement d'unités d'habitation intergénérationnelles et de grands logements par de nouvelles constructions ou en rénovant un bâtiment, par exemple.

1.3 Favoriser une meilleure connaissance des droits et des responsabilités des propriétaires et des locataires en ce qui concerne l'habitation

- 1.3.1 Soutenir la création et le maintien d'un comité sur le logement qui aiderait les nouveaux arrivants ainsi que les locataires et les propriétaires en général au sujet des droits et des responsabilités liés au logement.

Politique familiale de Saint-Laurent
Plan d'action 2008-2010

1.4 Favoriser la rénovation des logements familiaux détériorés

- 1.4.1 Appuyer la Ville de Montréal dans ses démarches auprès du gouvernement provincial afin d'obtenir sa participation dans la continuité du Programme rénovation Québec (PRQ).
- 1.4.2 Inciter les propriétaires de bâtiments en mauvais état à procéder aux rénovations nécessaires afin de répondre aux normes minimales relativement à la salubrité des logements
- 1.4.3 Mettre sur pied un programme d'identification des propriétaires négligents en vue d'obliger ceux-ci à rénover leur bâtiment.

1.5 Procéder à la revitalisation urbaine intégrée dans les zones de défavorisation

- 1.5.1 Poursuivre les projet de planification stratégique 2006-2009 concernant la revitalisation urbaine intégrée de Place Benoît, qui se déroulera sur dix ans.

2. La famille et la sécurité

Objectif général

Offrir aux familles de Saint-Laurent un milieu de vie sécuritaire dans lequel enfants, adolescents, adultes et aînés peuvent s'épanouir sans craindre de subir d'abus envers leur personne et/ou leurs biens.

Objectifs spécifiques et actions

2.1 Contribuer à améliorer chez les résidents le sentiment de sécurité dans les lieux publics

- 2.1.1 Maintenir la Patrouille de sécurité urbaine sur une base annuelle et s'assurer de sillonner les quartiers résidentiels à forte densité familiale en exerçant une vigilance accrue à des moments jugés appropriés.
- 2.1.2 Développer et soutenir des programmes d'animation visant à occuper les adolescents dans les quartiers et les lieux publics où leur présence contribue à accentuer le sentiment d'insécurité des résidents.

2.2 Contribuer à ce que les familles de Saint-Laurent soient mieux préparées face à un sinistre ou à une catastrophe naturelle affectant le territoire ou une partie de celui-ci

- 2.2.1 Développer des trousseaux d'information permettant aux familles et aux individus de se préparer adéquatement en cas de sinistre et favoriser la diffusion de conseils relatifs à la sécurité par la production d'outils thématiques.
- 2.2.2 Identifier par un sigle spécifique les lieux ciblés pour les rassemblements de la population en cas de sinistre.
- 2.2.3 Adapter les outils d'information en tenant compte de la diversité culturelle de Saint-Laurent et s'assurer d'une diffusion adéquate auprès des groupes ciblés.

Politique familiale de Saint-Laurent
Plan d'action 2008-2010

2.3 Faciliter et susciter la mobilisation citoyenne envers la prévention et l'intervention communautaire en matière de criminalité

- 2.3.1 Actualiser les orientations et les paramètres locaux des programmes Parents-Secours et Surveillance de quartier et mettre en place une campagne de recrutement de nouveaux membres.

3. La famille, la circulation et le transport

Objectif général

Offrir aux familles laurentiennes un milieu de vie plus sain et plus tranquille en priorisant les déplacements sécuritaires et plus écologiques ainsi que l'utilisation minimale des véhicules.

Parmi les projets en cours de la planification stratégique 2006-2009 englobant les nombreux volets liés au transport, notons ceux du Plan directeur du transport et de la Promotion du transport durable, qui visent à favoriser les modes de transport alternatif et collectif chez les travailleurs et les résidents ainsi qu'à assurer la sécurité et la quiétude dans les rues résidentielles.

Objectifs spécifiques et actions

3.1 Favoriser des déplacements à pied sécuritaires

- 3.1.1 Poursuivre, dans le cadre de la planification stratégique 2006-2009, la réalisation du projet de revitalisation du boulevard Décarie, qui a été conçu en tenant compte des besoins des familles (aires de repos, points de rencontre, augmentation du couvert végétal, élargissement des trottoirs et utilisation plus facile des poussettes, entre autres).
- 3.1.2 Revoir et uniformiser la signalisation des feux piétonniers en fonction des besoins des piétons.
- 3.1.3 Aménager ou élargir des trottoirs aux endroits stratégiques (écoles, boulevards Henri-Bourassa et de la Côte-Vertu).
- 3.1.4 Améliorer la sécurité des corridors scolaires
- 3.1.5 Adopter le plan directeur relatif aux transports

3.2 Accroître l'usage du vélo dans un environnement sécuritaire

- 3.2.1 Aménager un grand axe d'accès cyclable sécuritaire et d'autres tracés en harmonie avec le réseau du transport collectif comprenant des aires de repos et de pique-nique (précisions à obtenir relativement aux zones ciblées et aux investissements requis)

Politique familiale de Saint-Laurent

Plan d'action 2008-2010

- 3.2.2 Ajouter des supports à vélos aux endroits stratégiques (stations de métro, commerces, stationnements incitatifs, lieux de récréation, écoles).
- 3.2.3 Modifier le règlement d'urbanisme afin d'obliger les futurs développements d'envergure à être dotés de supports à vélos.
- 3.2.4 Voir à l'entretien prioritaire de la chaussée sur les voies les plus fréquentées par les cyclistes.

3.3 Améliorer le transport collectif

- 3.3.1 Implanter des mesures préférentielles pour les autobus dans l'axe très sollicité du transport collectif entre les stations Côte-Vertu et Sauvé (entre autres, la STM évaluera la possibilité d'y implanter des autobus articulés).
- 3.3.2 Favoriser une prise de position municipale par le biais d'une résolution du conseil de Saint-Laurent en faveur d'une tarification familiale du transport collectif.
- 3.3.3 Soutenir les initiatives du milieu visant la mise en place de services de transport collectif destinés aux familles.

3.4 Réduire la pollution causée par la circulation dans les quartiers résidentiels tout en améliorant la sécurité routière

- 3.4.1 Revoir la synchronisation des feux de circulation afin de réduire le débordement de la circulation de transit dans les rues locales.
- 3.4.2 Évaluer la possibilité de limiter la vitesse à 40 km/h dans les rues résidentielles avec tolérance zéro et d'y instaurer d'autres mesures d'atténuation de la circulation.
- 3.4.3 Adopter et mettre en application un règlement qui permettrait de réduire le passage de camions dans les zones résidentielles.
- 3.4.4 Promouvoir le respect de la réglementation sur la circulation et le stationnement tant par les automobilistes que par les piétons, particulièrement autour des écoles (en concertation avec le SPVM et les agents de stationnement de Saint-Laurent).

4. Environnement et espaces verts

Objectif général

Favoriser un environnement sain adapté aux besoins des familles afin de les inciter à utiliser davantage les services et les installations de Saint-Laurent et ainsi stimuler l'économie locale. Les interventions découleront en grande partie du suivi du Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise.

Objectifs spécifiques et actions

4.1 Aménager les parcs et les espaces verts selon l'évolution des besoins spécifiques de la famille.

- 4.1.1 Poursuivre plusieurs projets de la planification stratégique 2006-2009 élaborés en fonction des besoins des familles et qui tiennent compte de la Politique de l'arbre de la Ville de Montréal.
- 4.1.2 Le Plan directeur des parcs découlera d'une analyse exhaustive par quartier qui relèvera les besoins des familles en installations et en équipements de qualité. Il y a lieu d'optimiser sur le territoire la quantité et la répartition des aires de repos, des jardins communautaires, des terrains de jeux, des jeux d'eau et des différents plateaux sportifs. Les aménagements continueront de répondre aux besoins de vocation intergénérationnelle, de sécurité et d'accessibilité universelle. À lui seul, l'aménagement du parc Philippe-Laheurte augmentera de 10 % la superficie des espaces verts laurentiens.
- 4.1.3 Le Plan directeur de la foresterie urbaine permettra d'enrichir le patrimoine, déjà composé actuellement de 20 000 arbres, avec de nouvelles plantations et des mesures d'entretien qui assureront de meilleures conditions de survie des différentes espèces et permettront aussi d'atténuer les îlots de chaleur. La réalisation progressive des travaux d'aménagement du Boisé du parc Marcel-Laurin, véritable poumon urbain, ajoutera au bien-être des familles avec l'accès à ce milieu naturel.

4.2 Améliorer la qualité de vie des milieux résidentiels et des espaces publics en ciblant précisément les points sensibles (écoles, centres d'achat, etc.)

- 4.2.1 Bonifier les services de déneigement et de propreté en fonction des besoins de la famille avec la réalisation des projets en cours de la planification stratégique concernant des opérations de propreté plus systématiques et le déneigement encore plus rapide de la voie publique.

Politique familiale de Saint-Laurent

Plan d'action 2008-2010

- 4.2.2 Soutenir et promouvoir les initiatives relatives à l'écocivisme comme la sensibilisation à la propreté ou les corvées de nettoyage dans les parcs, les écoles et les ruelles.

4.3 Assurer la gestion responsable des ressources matérielles et énergétiques

- 4.3.1 Poursuivre les projets en cours de la planification stratégique 2006-2009 élaborés en fonction de l'intérêt toujours croissant des familles face aux questions environnementales.
- 4.3.2 Favoriser l'adoption de bonnes habitudes de consommation de l'eau potable.
- 4.3.3 Réaliser le Plan directeur des bâtiments municipaux incluant les chalets de parc.

4.4 Maximiser le développement domiciliaire intégré en fonction de la qualité de vie des familles

- 4.4.1 Créer une dynamique favorisant le développement intégré des nouveaux quartiers domiciliaires (espaces verts mieux aménagés, arrimage entre aménagement urbain, parcs et loisirs).
- 4.4.2 Veiller à la quiétude du milieu de vie des familles en aménageant des zones tampons naturelles en cas d'activités incompatibles dans certains endroits ciblés.

4.5 Informer efficacement les familles au sujet de la préservation de l'environnement

- 4.5.1 Tenir des soirées d'information et de promotion d'actions visant à préserver l'environnement dans le cadre du Plan de développement durable.
- 4.5.2 Poursuivre la diffusion d'information en utilisant le site Internet et les autres outils de l'arrondissement et de la communauté.
- 4.5.3 Créer un « guide du citoyen vert » pour informer les familles au sujet de la préservation de l'environnement :
- promouvoir les mesures d'économies d'énergie;
 - sensibiliser les citoyens aux effets du chauffage au bois;
 - soutenir les initiatives environnementales de la communauté;
 - diffuser un répertoire des services disponibles et des intervenants du milieu;
 - faciliter aux familles l'adoption de meilleures pratiques de gestion des matières recyclables.

5. LA FAMILLE, LES SPORTS, LE LOISIR ET LA CULTURE

Objectif général

Développer une offre de service de qualité répondant aux besoins et aux intérêts des familles laurentiennes.

Objectifs spécifiques et actions

5.1 Stimuler auprès des familles la pratique d'activités culturelles, de loisirs, et sportives par une offre diversifiée, sécuritaire et à coût abordable

- 5.1.1 Développer une programmation adaptée aux familles en tenant compte d'un horaire favorisant la pratique d'activités en fonction de la disponibilité des parents et des enfants.
- 5.1.2 Étudier, dans le cadre de l'élaboration de la politique de soutien aux organismes, la possibilité d'accorder une forme de bonification aux partenaires qui développeront des mécanismes favorisant une plus grande participation des familles à leurs activités.
- 5.1.3 Harmoniser les tarifs familiaux en collaboration avec les organismes partenaires et la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.
- 5.1.4 Assurer une meilleure diffusion de la politique de rabais accordé aux familles défavorisées.
- 5.1.5 Évaluer la possibilité de proposer à coût abordable des camps de jour à activités mixtes (culturelles, sportives et récréatives).
- 5.1.6 Étendre aux organismes partenaires le principe d'étalement des paiements relatifs aux frais d'inscription.
- 5.1.7 Étudier la possibilité d'établir un guichet unique pour l'inscription à l'ensemble des activités de loisirs.
- 5.1.8 Offrir aux familles de Saint-Laurent, dans le cadre de la Semaine québécoise des familles, une programmation favorisant une immersion dans le domaine de la culture, des sports et des loisirs par le biais de journées « portes ouvertes » aux différents lieux et activités.
- 5.1.9 Poursuivre à l'aréna une session d'initiation au patinage artistique pour les parents d'enfants inscrits à cette activité.

Politique familiale de Saint-Laurent

Plan d'action 2008-2010

- 5.1.10 Bonifier et diversifier l'offre d'activités pour les mères en phase prénatale et postnatale (par exemple, un cours de yoga offert actuellement à cette clientèle).
- 5.1.11 Promouvoir auprès des mères qui allaitent un accès à des activités ciblées.
- 5.1.12 Évaluer la possibilité d'implanter des ateliers de type parents-enfants mais dont l'activité principale sera axée sur l'adulte.
- 5.1.13 Favoriser la décentralisation de certains services ou activités de manière à pouvoir rejoindre davantage les familles dans leur quartier.
- 5.1.14 Développer un volet familial dans le cadre de la programmation estivale des terrains de jeux.

5.2 Susciter et favoriser la concertation sur le thème de la famille entre les différents partenaires impliqués dans l'offre de service locale en matière de culture, de sports et de loisirs

- 5.2.1 Organiser une rencontre annuelle avec l'ensemble des représentants issus d'associations culturelles, sportives et de loisirs afin d'échanger sur le thème de la famille et de l'offre de loisirs à développer.

5.3 Favoriser la création de liens intergénérationnels

- 5.3.1 Développer dans le cadre de la Semaine québécoise des familles un volet dédié aux activités intergénérationnelles.

5.4 Veiller à ce que les installations, les aménagements et les équipements culturels, de loisirs et sportifs répondent aux besoins des familles

- 5.4.1 Poursuivre les démarches visant à permettre la construction d'un complexe sportif multifonctionnel et d'une nouvelle bibliothèque.
- 5.4.2 Dans le cadre de l'élaboration du plan directeur des bâtiments, revoir l'aménagement de certains chalets de parc afin de faciliter l'émergence d'activités diversifiées et adaptées aux familles du quartier avoisinant.
- 5.4.3 Aménager le hall A de l'aréna Raymond-Bourque de façon à créer un lieu convivial pour les parents et les usagers.

Politique familiale de Saint-Laurent

Plan d'action 2008-2010

- 5.4.4 Aménager des lieux d'accueil et de surveillance pour les enfants durant la période d'inscriptions aux activités.
- 5.4.5 Ajouter des tables de pique-nique dans les parcs de Saint-Laurent.
- 5.4.6 Voir à installer une rampe adaptée aux enfants d'âge préscolaire dans la cage d'escalier principale du Centre des loisirs.
- 5.4.7 Analyser et mettre en place des mesures permettant aux familles et aux personnes à mobilité réduite un meilleur accès physique à la bibliothèque de Saint-Laurent.
- 5.4.8 Réserver des espaces de stationnement aux femmes enceintes lorsque c'est possible.
- 5.4.9 Instaurer un service alimentaire dans les locaux du Centre des loisirs et de l'aréna Raymond-Bourque répondant à des normes visant à contrer la malbouffe .

5.5 Favoriser l'accès et l'intégration aux activités culturelles, sportives et de loisirs aux familles vivant une problématique liée à un handicap physique et/ou intellectuel

- 5.5.1 Étudier la possibilité d'acquérir, d'entreposer et d'utiliser de façon ponctuelle des rampes d'accès pour personnes à mobilité réduite dans le cadre d'activités aquatiques.
- 5.5.2 Envisager, en fonction des ressources disponibles, la bonification du programme d'accompagnement en loisirs pour des groupes d'âges diversifiés (mettre sur pied un partenariat avec Altergo, pour un volet d'accompagnement aux spectacles et aux activités culturelles).
- 5.5.3 Maintenir la publication du répertoire des ressources pour personnes handicapées dans la publication *L'Agenda* produite par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.
- 5.5.4 Évaluer la possibilité d'offrir un service de garde adapté à des enfants présentant une déficience physique et/ou intellectuelle lors de la programmation estivale.
- 5.5.5 Évaluer la possibilité d'ajouter des places pour la clientèle des 12 à 17 ans présentant un handicap intellectuel dans les camps de jour existants.
- 5.5.6 Bonifier le nombre d'emplacements dans les jardins communautaires par l'ajout de lots adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Politique familiale de Saint-Laurent
Plan d'action 2008-2010

5.6 Favoriser les contacts entre parents afin de leur permettre d'échanger sur leurs expériences parentales et contribuer ainsi à la création d'un réseau d'entraide informel

- 5.6.1 Mettre à la disposition des parents un lieu (casse-croûte, salon de la famille, etc.) au Centre des loisirs dans lequel ils pourraient se rencontrer et échanger sur leurs expériences parentales de façon ponctuelle et informelle.
- 5.6.2 Accorder un soutien technique et matériel aux organismes désireux d'établir un partenariat avec l'arrondissement en fonction de la mise en place d'un projet ou d'une initiative familiale.
- 5.6.3 Implanter dans certains édifices de l'arrondissement (bibliothèque, Centre des loisirs, aréna Raymond-Bourque) un babillard dédié aux familles.

5.7 Susciter une plus grande utilisation par les familles des services offerts à la bibliothèque de Saint-Laurent

- 5.7.1 Développer des bibliographies thématiques et adaptées aux clientèles suivantes :
- parents et éducateurs (listes d'ouvrages de qualité offrant des conseils sur l'art d'élever son enfant, de contribuer à son développement et à son épanouissement et de l'aider à faire face aux problèmes de taxage et de violence);
 - famille (activités familiales, apport du milieu familial dans le développement des enfants, relations frères et sœurs, etc.);
 - grands-parents (activités, jeux, bricolages et échanges proposés pour les grands-parents et leurs petits-enfants).
- 5.7.2 Assurer la diffusion et la promotion des services dédiés à la famille offerts par la bibliothèque aux endroits suivants :
- CLSC
 - Garderies et maternelles de l'arrondissement
 - Clubs d'âge d'or
 - Organismes communautaires
- 5.7.3 Dresser le profil actuel (langues, revenus, famille, scolarité, emploi, etc.) des différentes communautés composant la population de l'arrondissement de Saint-Laurent et identifier leurs goûts, habitudes et besoins en termes d'information et d'activités culturelles (études de milieu, analyses des services actuels et recommandations sur les services à offrir).

Politique familiale de Saint-Laurent

Plan d'action 2008-2010

- 5.7.4 Réviser et ajuster certaines orientations dans le développement des collections en vue d'intégrer les plus récentes données sur les besoins actuels et futurs exprimés par les différentes clientèles composant la communauté de l'arrondissement.

- 5.7.5 Assurer une vaste promotion des services et des activités disponibles à la bibliothèque auprès des communautés du territoire desservi (plan de promotion permettant de rejoindre ceux qui ne connaissent pas les services ou ne les utilisent pas encore).

- 5.7.6 Bonifier la collection de livres adaptés aux personnes présentant une déficience visuelle.

6. La famille et les communications

Objectif général

Améliorer de façon continue les moyens et les outils de communication afin de répondre aux besoins des familles et de contribuer pleinement au maintien de l'harmonie au sein de la communauté.

Objectifs spécifiques et actions

6.1 Développer des stratégies de communication favorables aux familles

- 6.1.1 Dans le cadre de plusieurs projets de la planification stratégique 2006-2009 de Saint-Laurent :
- poursuivre la révision des outils de communication afin de promouvoir la place de la famille dans l'arrondissement;
 - perfectionner l'approche-client d'excellence avec la vision « famille »;
 - s'assurer de la satisfaction des familles afin de répondre continuellement à leurs besoins.
- 6.1.2 Favoriser le droit à l'expression des résidents de l'arrondissement en facilitant leur participation à l'amélioration des services offerts en transmettant leurs commentaires par le biais :
- de questionnaires d'évaluation des services reçus offerts sur le site Internet de l'arrondissement;
 - d'une adresse de courriel réservée au service à la clientèle.
- 6.1.3 Sensibiliser les commerçants qui déposent une demande de permis de construction aux besoins des familles et les inciter à installer des équipements utiles à ces dernières (par exemple, table à langer ou parc intérieur).

6.2 Développer un meilleur accès à l'information pour les familles tout en favorisant le sentiment d'appartenance à Saint-Laurent

- 6.2.1 Développer une section dédiée à la famille sur le site Internet de l'arrondissement qui proposera des textes concernant :
- les services offerts spécifiquement aux familles;
 - des sujets d'intérêt pour les familles (recherche de logement, défis de la famille nombreuse, valeurs familiales, diversité culturelle, etc.);

Politique familiale de Saint-Laurent

Plan d'action 2008-2010

- les relations familiales (témoignages de parents, d'enfants, de grands-parents, etc.).

6.2.2 Développer en 2008 un volet « famille » dans la campagne institutionnelle de Saint-Laurent.

7. La famille et le développement social

Objectif général

Favoriser le plein épanouissement des familles laurentiennes en leur facilitant l'accès aux ressources communautaires disponibles sur le territoire

Objectifs spécifiques et actions

7.1 Favoriser le maintien des relations harmonieuses entre les organismes communautaires et les services de l'arrondissement

- 7.1.1 Soutenir techniquement et financièrement, en fonction des ressources disponibles et des paramètres découlant du programme de soutien aux organismes du milieu, les groupes locaux œuvrant au mieux-être des individus et des familles de Saint-Laurent.
- 7.1.2 Susciter chez les organismes locaux le développement d'initiatives et de projets visant à faire la promotion des valeurs familiales par le maintien du programme de soutien financier aux initiatives familiales et/ou interculturelles.
- 7.1.3 Maintenir une représentation active de l'arrondissement au sein des comités, des groupes de travail et des tables de concertation afin de soutenir les initiatives et les projets locaux visant l'amélioration de la qualité vie des familles.
- 7.1.4 Maintenir le volet d'aide aux devoirs pour les adolescents à l'aréna Raymond-Bourque et au Centre des loisirs en partenariat avec le milieu scolaire.

Politique familiale de Saint-Laurent
Plan d'action 2008-2010

7.2 Agir efficacement sur les problématiques socio-urbaines affectant les familles résidant dans les zones de défavorisation

- 7.2.1 Poursuivre la démarche de revitalisation urbaine intégrée de Place Benoit et faire du soutien à la famille une priorité dans la mise en place du plan d'action local.
- 7.2.2 Actualiser le portrait du secteur Chameran et déployer les ressources nécessaires visant à contrer les problématiques sociales en conformité avec le projet de planification stratégique élaboré pour ce quartier.

7.3 Faciliter l'intégration des familles immigrantes à la société d'accueil

- 7.3.1 Actualiser le plan d'action inhérent à la politique interculturelle de Saint-Laurent.
- 7.3.2 Maintenir actif le partenariat entre l'arrondissement et les groupes de travail du milieu communautaire œuvrant à l'organisation d'activités visant à faciliter l'intégration des familles issues des communautés culturelles (par exemple, la Semaine de l'action contre le racisme, le Comité écoles et communautés, le Projet accessibilité, etc.).
- 7.3.3 Rechercher de nouveaux partenaires financiers afin de pouvoir bonifier l'enveloppe budgétaire associée au Programme des initiatives familiales et/ou interculturelles.